

L'ÉCLAIRAGE

LES DÉTECTEURS AUTONOMES ECO₂



26%

l'éclairage représente le premier poste de consommation d'électricité dans le tertiaire.

Jusqu'à

55%

d'économies avec les détecteurs autonomes ECO₂.



Gestion de présence et de luminosité dans un bâtiment en tarif vert ou jaune⁽¹⁾ de 400 m² avec éclairage naturel

ÉCONOMIE / AN

327 €

► Amortissement 2 ans

ÉCONOMIE / AN

497 kg_{éq.} CO₂

Equivalent CO₂ de tous les gaz générateurs de pollution (CO₂, méthane, monoxyde de carbone, gaz fluorés...)

Calcul en euros suivant norme EN 15 193 et calcul en CO₂ suivant logiciel EIME modèle Electricité de France

(1) En tarif bleu l'économie est 2 fois supérieure

Pourquoi moduler l'éclairage ?

A l'échelle européenne, l'éclairage occupe le premier poste de consommation d'électricité dans le tertiaire, soit 26%. Pour réduire la consommation, la détection de présence, la mesure du seuil de luminosité et parfois la variation de la lumière sont nécessaires. Optimiser l'espace consiste notamment à bien identifier les zones avec des besoins d'éclairage différents : accès à l'éclairage naturel, plages horaires de travail, zone de passage... Ainsi, des luminaires proches des fenêtres doivent faire l'objet d'une gestion distincte de ceux qui sont éloignés.

La solution Legrand : les détecteurs économes ECO₂

Legrand, dans le cadre du **Programme Mosaic**, propose une innovation avec des détecteurs autonomes ECO₂ autorisant des dérogations d'allumage et d'extinction manuelles. Ces derniers se posent aussi bien dans le neuf que dans l'existant avec une économie pouvant aller jusqu'à 55%. Cette nouvelle offre de détecteurs a été élaborée sur les recommandations du Grenelle de l'environnement. Elle s'appuie sur le savoir-faire et l'expertise de The Watt Stopper, la filiale américaine de Legrand, leader aux USA dans la détection.